



# Formation ORCA / EMCC

Formation de base : modules I à IV

Informations sur les thématiques traitées

# Formation ORCA / EMCC

---

## Généralités :

La formation ORCA / EMCC a pour objectif d'apporter une vision unilatérale des dispositifs ORCA et de la Doctrine d'engagement de l'EMCC au personnel et aux cadres des services et organismes publics ou privés pouvant être mis à contribution lors d'une situation sortant de l'ordinaire. La formation ORCA / EMCC est complémentaire à la formation « métier » définie par les organismes publics ou privés.

## Représentants « métier » :

Les partenaires de la protection de la population désignent un représentant « métier » et en transmettent les coordonnées au service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

Le représentant « métier » assure les tâches suivantes :

- définir quels collaborateurs de son entité devront suivre la formation ORCA / EMCC
- les informer au préalable sur les principes généraux de la formation ORCA / EMCC
- s'assurer de leurs inscriptions et participations aux sessions de cours proposées
- collaborer à la préparation des modules de perfectionnement

## Déroulement de la formation de base :

La formation de base se compose de quatre modules d'une journée chacun. Elle peut être suivie sur quatre ans au maximum et dans l'ordre chronologique (un module par année). Des sessions « BLOC » sont également organisées et permettent le suivi d'une formation de base sur quatre jours (ne peut pas être fractionnée).

*Référence : Directive du service de la sécurité civile et militaire sur la formation ORCA / EMCC*

# Formation ORCA / EMCC

---

## Modalités :

- Une fois inscrits, les participants recevront à titre personnel un courriel d'information 10 jours avant la date de la formation.
- Dans la perspective d'un nombre de participants insuffisants (moins de 6 participants), le SSCM peut renoncer à l'organisation d'une session ou proposer un changement de date.
- Le nombre de participants par session est limité comme suit :
  - Module « BLOC », max 30 participants
  - Module I, max 30 participants
  - Module II, max 30 participants
  - Module III, max 30 participants
  - Module IV, max 20 participants

# Description des modules



	Objectifs	Durée	Conditions préalables	Public cible
<b>Module I : Généralités ORCA / EMCC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir les connaissances générales du livre 1 de la Doctrine d'engagement.</li> <li>• Être informé sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les bases légales</li> <li>○ l'organisation des partenaires</li> <li>○ les mesures déclenchées lors de situation ordinaire</li> <li>○ l'interaction entre les partenaires sécuritaires vaudois</li> <li>○ les caractéristiques d'une situation sortant de l'ordinaire</li> <li>○ le plan ORCA</li> <li>○ les principes de base de l'EMCC</li> </ul> </li> </ul>	1 jour	Néant	Ce module s'adresse à l'ensemble du personnel des services sécuritaires vaudois ainsi qu'au personnel et cadres des entreprises impliquées par l'analyse des risques.

	Objectifs	Durée	Conditions préalables	Public cible
<b>Module II : Plans de coordination, généralités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir les connaissances générales sur les documents découlant de l'analyse des risques.</li> <li>• Être informé sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le contenu des plans de coordination</li> <li>○ les modules transversaux</li> <li>○ les plans d'intervention sectoriels</li> </ul> </li> <li>• Être à même :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'utiliser le plan de coordination en situation</li> <li>○ de se référer aux modules transversaux ou plans d'intervention sectoriels</li> </ul> </li> </ul>	1 jour	Avoir suivi le module I	Ce module s'adresse à l'ensemble des cadres et spécialistes des services sécuritaires vaudois ainsi qu'au personnel et cadres des entreprises impliquées par l'analyse des risques, susceptibles de travailler dans un EM.

# Description des modules



	Objectifs	Durée	Conditions préalables	Public cible
<b>Module III : Structures de conduite &amp; outils d'aide à la conduite</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Être informé sur :<ul style="list-style-type: none"><li>○ les structures de conduite de l'EMCC</li><li>○ les domaines de base et leur processus</li><li>○ la méthode de réflexion et d'analyse systématique</li><li>○ les missions et produits de base des postes de commandement</li><li>○ les principaux outils utilisés dans les structures de conduite</li><li>○ l'appréhension du problème, les rapports, le rythme de conduite</li><li>○ les formulaires de conduite</li><li>○ l'organisation d'un secteur d'intervention</li></ul></li></ul>	1 jour	Avoir suivi les modules I & II	Ce module s'adresse à l'ensemble des cadres et spécialistes des services sécuritaires vaudois ainsi qu'au personnel et cadres des entreprises impliquées par l'analyse des risques, susceptibles d'assurer une fonction clé dans un EM.

	Objectifs	Durée	Conditions préalables	Public cible
<b>Module IV : Technique de travail d'état-major</b>	Entraîner les participants à la méthode de réflexion et d'analyse systématique (RAS).	1 jour	Avoir suivi les modules I à III	Ce module s'adresse à l'ensemble des cadres et spécialistes des services sécuritaires vaudois ainsi qu'aux cadres des entreprises impliquées par l'analyse des risques, susceptibles d'assurer une fonction clé dans un EM.